AGENCE DE L'EAU DU LIPTAKO

=-=-=-

COMITE DE BASSIN

-=-=-

AEL Meno de Feau du Little

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

CONSEIL D'ADMINISTRATION

-=-=-=-

RAPPORT BILAN ANNUEL DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2021 DE L'AGENCE DE L'EAU DU LIPTAKO

TABLE DES MATIERES

TA	BLE DES N	MATIERES1
LIS	TE DES TA	ABLEAUX2
INI	RODUCT	ION4
1.	METHOL	OOLOGIE D'ELABORATION5
2.	BILAN P	HYSIQUE DES ACTIVITES PROGRAMMEES EN 2021 5
	2.1.1.	ACTION 1 : Application effective de la police de l'eau
		ACTION 2 : Amélioration du recouvrement de la contribution financière en matière 7
	2.1.2.1. matière	Mettre en œuvre la stratégie de recouvrement de la Contribution Financière en e d'Eau
	2.1.2.2. d'Eau	Créer une base de données de gestion de la Contribution Financière en matière 8
	2.1.2.3. Financi	Réaliser des postes d'eau autonomes avec les ressources de la Contribution ère en matière d'Eau
	2.1.3.	ACTION 3 : Poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion9
	2.1.3.1.	Suivre l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion de l'Eau 9
	2.1.3.2.	Réaliser l'état des lieux des ressources en eau et ressources connexes
	2.1.3.3. bassins	Suivre l'élaboration de l'étude de modélisation du fonctionnement hydrologique des versants des espaces de compétences des agences de l'eau du Liptako et du Gourma. 11
	2.1.3.4.	Mettre en place les Comités Locaux de l'Eau
	2.1.3.5.	Apporter un appui technique et financiers aux comités locaux de l'eau 13
	2.1.3.6.	Tenir les sessions du Comité de Bassin
	2.1.3.7.	Tenir les sessions du Conseil d'Administration
	2.1.3.8.	Elaborer les plans de gestion de l'eau
	2.1.4. prenantes	ACTION 4 : Renforcement des capacités des agences de l'eau et des autres parties 24
	2.1.4.1.	Construire le siège de l'agence
	2.1.4.2.	Renforcer les capacités du personnel de l'agence
		ACTION 8 : Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les aquatiques envahissants
	2.1.5.1.	Délimiter la bande de servitude du barrage de Manni
	2.1.5.2.	Délimiter la bande de servitude du barrage de Dakiri
		ACTION 10 : Amélioration de la communication et plaidoyer pour la gestion des sen eau
	2.1.6.1.	Diffuser le film documentaire sur la production des ressources en eau
	2.1.6.2.	Organiser des séances de théâtres fora

	2.1.7. EU	Activités réalisées avec les autres membres du consortium dans le cadre du projet Gl 28	IRE-
3.	DIFFIC	ULTES RENCONTREES	30
CON	ICLUSIO	ON	30
		Récapitulatif du bilan physique des activités 2021	
LIS	TE DE	S TABLEAUX	
Tabl	leau 1 : I	Répartition de la subvention par SPE	5
Tabl	leau 2 : I	Liste actualisée des assujettis à la CFE à la date du 31 décembre 2021	8
Tabl	leau 3 : A	Activités réalisées par le comité ad hoc pour le suivi du processus SDAGE-AE	Ł
et A	EG		9
Tabl	leau 4 : A	Activités réalisées au 30 juin 2021	10
Tabl	leau 5 : S	Synthèse des activités réalisées dans le cadre de la modélisation des ressources	s en
eau .			11
Tabl	leau 6 : I	Récapitulatif des activités réalisées par les CLE en 2021	14
		Thématiques de formation bénéficiées par le personnel de l'AEL en 2021	
		S FIGURES	
•		hanges avec un producteur occupant la bande de servitude du barrage de Bani/ SPE S	
		rmeture d'un maquis construit sur les berges du barrage de Yakouta par le SPE/Sahel.	
_		ncertation avec les exploitants des berges des plans d'eau du barrage de Bogandé/ SPE	
		uation géographique du sous bassin Faga Médian Sud	
_		aitement de ravine à Thion /CLE NZ	
Figu	re 6 : Tra	aitement de ravine à Pissila/ CLE PKTYMB	17
Figu	re 7 : Réa	alisation d'une clôture graillée de 1,5 ha /CLE DAN	17
Figu	re 8 : Rel	boisement à Tougouri / CLE PKTYMB Koom	17
Figu	re 9 : Ma	anguier planté à Tougouri /CLE PKTYMB Koom	17
		aobab planté à Tougouri /CLE PKTYMB Koom	
·		éunion de BE /CLE DAN	
_		ensibilisation des usagers sur le respect de la bande de servitude / CLE DAN	
Figu	re 13 : Pi	remière assemblée générale /CLE Nima Zaabo	18

Figure 14 : Formation des relais communautaires du village de Belga à la lecture de plu	iviomètre / CLE
Nima Zaabo	18
Figure 15 : Formation des élus locaux de la commune de Pissila sur la GIRE / CLE	Faga PKTYMB
Koom	18
Figure 16 : Siège de l'AEL, Bâtiment principal	24
Figure 17 : Pièce théâtrale jouée à Tougouri	27
Figure 18 : Pièce théâtrale jouée à Pissila	28
Figure 19 : Formation des leaders des coordinations provinciales et départementales d	e femmes sur la
GIRE et l'AFDH	29

INTRODUCTION

Dans l'optique de valoriser son bassin hydrographique en tant que cadre approprié de connaissance, de planification et de gestion de la ressource en eau, l'Agence de l'Eau du Liptako à travers la Direction Générale mène, chaque année, des activités sous l'autorité du Conseil (AEL) d'Administration et dans les conditions fixées par le Comité de Bassin. Les activités menées par la Direction Générale concourent à la protection et à la gestion durable des ressources en eau dans son espace de compétence.

La mise en œuvre du programme d'activités 2021 s'inscrit dans le cadre du plan opérationnel 2021-2025 du programme national pour la gestion intégrée des ressources en eau (PN GIRE 2016-2030) dont l'objectif stratégique est de « contribuer durablement à la satisfaction des besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques ». Ainsi, pour rendre effectif cet objectif stratégique dans son espace de compétence, l'AEL vise la réalisation d'un certain nombre d'actions pour l'atteinte des objectifs opérationnels assignés. Pour l'année 2021, la majorité des activités ont pu être menées comme inscrit dans le Programme de Travail Budgétisé (PTB). En effet, sur les cinquante (50) activités programmées, trente-deux (32) activités ont été réalisées à 100%, dix (10) affichent un taux d'exécution inférieur à 50% et les huit (08) autres activités ont un taux de réalisation compris entre 50% et 87%.

Le taux pondéré du bilan physique annuel est estimé à 75%.

Le présent rapport fait le point de la mise en œuvre du Programme d'Activités de l'année 2021. Il s'articule autour des points suivants :

- méthodologie;
- bilan physique de la mise en œuvre des activités ;
- difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités

1. METHODOLOGIE D'ELABORATION

Le bilan physique de la mise en œuvre du programme d'activités (PA) de l'année 2021 est établi suivant l'approche dite d'analyse pondérée. Selon le Manuel de Suivi-Evaluation du Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN/GIRE), l'évaluation du taux de réalisation physique du PA se fonde sur le système de pondération des **tâches**. La réalisation d'une activité comporte plusieurs tâches qui n'ont pas la même complexité, ne nécessite pas le même niveau d'effort et exige des ressources différentes dans leur mise en œuvre. Le taux de réalisation physique du PA 2021 au niveau **activité** correspond à la moyenne pondérée de l'état d'exécution des différentes tâches qui la composent. Pour établir le taux de réalisation du niveau supérieur de la chaîne de mise en œuvre (tâches, activités, résultats et action), on établit la moyenne pondérée des taux de réalisation physique des niveaux inférieurs.

2. BILAN PHYSIQUE DES ACTIVITES PROGRAMMEES EN 2021

2.1.1. ACTION 1 : Application effective de la police de l'eau

En 2021, la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Liptako (DGAEL) a signé trois protocoles d'accord avec les services police de l'eau (SPE) des régions de l'Est, du Centre Nord et du Sahel pour l'octroi d'une subvention d'un montant total de **dix-huit millions huit cent quarante-cinq mille cent cinquante-neuf** (18 845 159) FCFA pour mener des activités de protection des ressources en eau dans son espace de compétence (EC). Le tableau suivant donne la répartition de la subvention par service police de l'eau.

Tableau 1 : Répartition de la subvention par SPE

Services Police de l'Eau de la région de	Montant de la subvention (FCFA)
Centre Nord	8 937 700
Est	2 718 549
Sahel	7 188 910
Montant total	18 845 159

Source: DGAEL 2021

La DGAEL a par ailleurs suivi la mise en œuvre des activités des SPE dans son EC. Au titre de ces activités on peut citer :

- le contrôle de l'activité des sociétés de production d'eau préemballée et des exploitants de postes d'eau automnes (PEA) dans les communes de Bani, Tougouri, Pissila, Sebba, Manni et Bogandé. Il faut signaler qu'au cours de l'année, les SPE n'ont pas pu effectuer des sorties de contrôle sur les installations des sociétés minières de l'EC-AEL du fait de la réticence de ces dernières;
- le contrôle de l'état d'occupation des bandes de servitude des berges des barrages de Bani, Mira, Seytenga et Yakouta, Bonam, Zéguédéguin, Tougouri, Yalgo et Bogandé.

Ces sorties ont permis de :

- visiter quatorze (14) unités de production et de commercialisation d'eau potable (PEA) et deux sociétés de production d'eau préemballée. Excepté le promoteur du PEA de Tougouri, ces exploitants n'ont pas les autorisations nécessaires pour mener leurs activités. De plus, les installations ne sont pas équipées de compteurs. Cela complique la vérification des déclarations de prélèvements. Après avoir été sensibilisés sur les textes règlementaires relatifs à la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE) et aux IOTA, ils se sont engagés à légaliser leurs exploitations et à s'acquitter de la CFE.
- contribuer à une libération partielle des bandes de servitude des barrages de Seytenga, Mira, Bani et de Bonam. Cependant, l'occupation des berges restent une problématique majeure dans l'EC-AEL en dépit des multiples campagnes de sensibilisation auprès des exploitants. En vue de faciliter la libération complète des bandes de servitude, il a été recommandé d'accompagner les exploitants par l'aménagement de petits périmètres.



Figure 1 : Echanges avec un producteur occupant la bande de servitude du barrage de Bani/ SPE Sahel



Figure 2 : Fermeture d'un maquis construit sur les berges du barrage de Yakouta par le SPE/Sahel

Figure 3 : Concertation avec les exploitants des berges des plans d'eau du barrage de Bogandé/SPE Est

2.1.2. ACTION 2 : Amélioration du recouvrement de la contribution financière en matière d'eau

2.1.2.1. <u>Mettre en œuvre la stratégie de recouvrement de la Contribution</u> Financière en matière d'Eau

Au cours de l'année 2021, plusieurs actions ont été menées pour un recouvrement optimal de la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE) sur la base d'une prévision d'un milliard (1 000 000 000) FCFA:

- actualisation de la base de données des assujettis à la CFE. Les nouveaux assujettis identifiés ont été sensibilisés sur les textes règlementaires relatifs à la CFE. Il s'agit d'une société de production d'eau potable préemballée (Eau Rahma), six (06) entreprises de BTP (KANGALA SARL, INITIATIVES BTP, SOCOTRACAM, FAD

BATECH, COMOB-Daouga Service et EKBF) et trois (03) fermiers (Faso Hydro, Vergnet Burkina et PPI). Ils se sont engagés à déclarer leurs prélèvements d'eau et procéder au paiement de la CFE;

- remise des titres de recettes aux assujettis ayant fait leurs déclarations de prélèvement ;
- relance par correspondance;
- concertations engagées avec la Société des Mines de Taparko (SOMITA SA) qui ne fait plus de déclaration depuis 2019.

Toutes ces actions ont abouti à un recouvrement d'un milliard quatre-vingt-un millions trois cent neuf mille six cent deux (1 081 309 602) FCFA soit un taux de recouvrement de 108% au titre de l'année 2021.

La situation des assujettis ayant contribué au paiement de la CFE en 2021 se présente comme suit :

- Sociétés minières (IAMGOLD Essakane SA): Un milliard quatre-vingt-un millions cent soixante-huit mille vingt-cinq (1 081 168 025) FCFA;
- Société de production d'eau potable à caractère social (Vergnet Burkina) : Cent dixsept mille cinq soixante-dix-sept (117 577) FCFA;
- Bâtiment et Travaux Publics (AEH Négoce): Vingt-quatre mille (24 000) FCFA.

La liste actualisée des assujettis à la CFE est donnée dans le tableau 2

Tableau 2 : Liste actualisée des assujettis à la CFE à la date du 31 décembre 2021

Catégorie d'assujettis	Nombre	
Bâtiment et Travaux Publics	06	
	Commercial	06
Production d'eau potable	Sociale (ONEA, Vergnet Burkina, Faso Hydro, PPI)	04
Sociétés minières	03	
Total général	19	

DGAEL, 2021

2.1.2.2. <u>Créer une base de données de gestion de la Contribution Financière en</u> matière d'Eau

Afin de disposer d'une base de données complète incluant les aspects techniques (données sur les assujettis, les prélèvements, ...) et financiers (recouvrement, exploitation, ...) pour mieux gérer la CFE, l'AEL de concert avec les autres AE, a entrepris le développement de ladite base mais le processus a connu un retard dans son exécution. Ainsi, l'activité a été reconduite en 2022 pour permettre la finalisation du modèle.

2.1.2.3. Réaliser des postes d'eau autonomes avec les ressources de la Contribution Financière en matière d'Eau.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « DJIGUIFA DJI », l'AEL a entrepris la réalisation de trente-trois (33) postes d'eau automnes (PEA) à travers l'AGETEER dans le cadre d'une convention de maitrise d'ouvrage déléguée. D'un coût global de **un milliard vingt millions** (1 020 000 000) FCFA, le projet a démarré au second semestre.

Au 31 décembre 2021, seuls les travaux de seize (16) PEA ont démarrés dans les communes de Bogandé, Barsalgho, Pissila, Yalgo, Sebba, Gorom-Gorom, Djibo et Seytenga. Le taux global d'exécution des travaux des 16 PEA est estimé à 42%.

2.1.3. ACTION 3 : Poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion

2.1.3.1. <u>Suivre l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion de</u> l'Eau

Un comité ad hoc pour le suivi du processus SDAGE des agences de l'eau du Liptako et du Gourma a été mis en place composé du SP/GIRE, l'Assistance Technique COWI et des deux agences de l'eau. Le SP/GIRE en assure la coordination. Les activités réalisées au cours de l'année 2021 par le comité ad hoc sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Activités réalisées par le comité ad hoc pour le suivi du processus SDAGE-AEL et AEG

Activités	Date	Recommandations
Rencontre mensuelle d'évaluation de l'état d'avancement du processus SDAGE	Janvier - mai 2021	
Atelier bilan de la mise en œuvre du processus d'élaboration des SDAGE des AE du Gourma et du Liptako entre 2018 et 2021	21 juin 2021	Finaliser et transmettre au SP/GIRE les différents livrables obtenus depuis la mise en œuvre du processus jusqu'au 30 juin 2021; Produire un rapport de capitalisation du processus.

2.1.3.2. Réaliser l'état des lieux des ressources en eau et ressources connexes

Dans le cadre de l'élaboration du document d'état des lieux des ressources en eau et ressources connexes (EDL) de EC, il est prévu de réaliser dix études thématiques dont neuf ont été élaborées et validées entre 2019 et 2020.

La dernière étude restante à savoir l'état des lieux des ressources en eau a été validée le 19 janvier 2021 par la commission spécialisée du Comité de Bassin pour le suivi du processus d'élaboration du SDAGE.

Toutes les études thématiques étant validées, l'AEL a poursuivi le processus SDAGE par la tenue des rencontres de synthèse et de mise en cohérence des études thématiques en vue de réaliser l'EDL. Le rapport provisoire de l'EDL a été pré-validé les 08 et 09 avril 2021 par la Commission Spécialisée du Comité de Bassin.

Après avoir intégré les amendements et recommandations formulés lors de l'atelier de prévalidation, le rapport provisoire a été soumis au Comité de Bassin qui l'a amendé et adopté les 06 et 07 mai 2021 au cours d'une session extraordinaire. Les activités réalisées sont consignées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Activités réalisées en 2021

Activités	Date	Observation
Consolidation de l'EDL: synthèse et mise en cohérence des études thématiques	Janvier - mars 2021	-
Pré validation du rapport de l'EDL par la commission spécialisée	08 - 09 avril 2021	-
Identification des scénarios et de finalisation du rapport de Scénarii et Plan de Développement des ressources en eau (SPD) de l'EC-AEL	29 - 30 avril 2021	-
Validation du rapport de l'EDL par le Comité Bassin	06 - 07 mai 2021	EDL validé

Atelier d'échanges sur les SPD et choix du	10 et 11 juin 2021	-
scénario préférentiel par le CB		
Validation du rapport SPD par la commission spécialisée	29 juin 2021	SPD validé

2.1.3.3. Suivre l'élaboration de l'étude de modélisation du fonctionnement hydrologique des bassins versants des espaces de compétences des agences de l'eau du Liptako et du Gourma

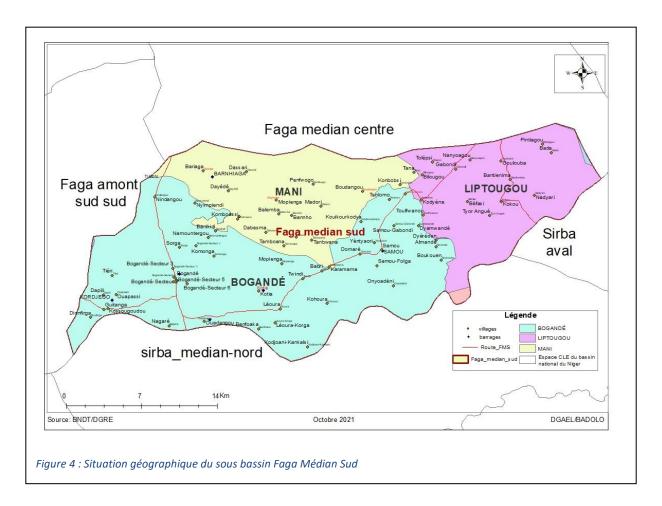
L'élaboration des SDAGE fait appel à des outils de modélisation permettant de proposer différents scénarios d'exploitation des ressources et la prise de décisions pour une meilleure planification et allocation de l'eau aux différents usages et usagers. C'est dans cette optique que l'AEL en partenariat avec ses collaborateurs a commandité une étude de modélisation du fonctionnement hydrologique des bassins versants des EC-AEL qui fournira des orientations pour l'élaboration de l'avant-projet de SDAGE. Les activités réalisées dans ce cadre sont résumées dans le tableau 5.

Tableau 5 : Synthèse des activités réalisées dans le cadre de la modélisation des ressources en eau

Activités	Date
Réunion de cadrage	15 février 2021
Réunion d'échanges sur la situation de la collecte des données	10 mars 2021
Rencontre d'échanges sur l'évolution de la collecte des données	17 mars 2021
1ère session de formation : logiciels utilisés GR4J et GR2M	03 - 07 mai 2021
2ème session de formation : logiciels R, AIRGR, AIRGR Teaching et WEAP	24 - 28 mai 2021
Validation du rapport de démarrage	31 mai 2021
Validation du rapport de modélisation du fonctionnement hydrologique des bassins versants des EC AEG et AEL	14 juin 2021
3ème session de formation : logiciel WEAP	23 - 25 juin 2021

2.1.3.4. <u>Mettre en place les Comités Locaux de l'Eau</u>

Dans le cadre du projet « renforcement des capacités des Agences de l'eau du Gourma et du Liptako et des Comité Locaux de l'Eau (CLE) pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau », l'AEL, en collaboration avec les autres membres du consortium (WaterAid, AEDE, AEG), a entamé le processus de mise en place du Comité Local de l'Eau (CLE) Faga médian sud (FMS) couvrant en tout ou partiellement les communes de Manni, Liptougou et Bogandé.



Ainsi, les activités suivantes ont été menées :

 Cérémonie de lancement officiel du processus : Tenue en janvier 2021 à Bogandé, la cérémonie a connu la participation de tous les collèges d'acteurs présents dans l'espace.
 Au terme de la cérémonie, les acteurs ont proposé sept (07) enquêteurs pour la collecte de

- données en vue de l'élaboration du rapport de diagnostic conjoint (DC) des ressources en eau de l'espace ;
- **Formation des agents enquêteurs**: La session de formation au profit des agents enquêteurs du sous bassin FMS s'est déroulée en janvier 2021 à Kaya sous forme de cours théoriques sur mWater et pratiques sur smartphones. Cette session de formation a permis d'outiller les enquêteurs pour une collecte numérique des données avec l'outil mWater;
- Collecte de données: La collecte de données s'est déroulée en février 2021 sur la base d'un échantillon de 27 localités (secteurs et villages) représentatifs de l'ensemble du sous bassin FMS. La supervision de la collecte a été assurée par l'AEL sur le terrain et à distance à travers la plateforme mWater;
- Rédaction du rapport de diagnostic conjoint : L'élaboration du rapport diagnostic (DC) du sous bassin Faga Médian Sud s'est déroulée en février 2021. Après analyse et traitement des données collectées, l'Agence a produit un rapport provisoire dressant l'état des lieux des ressources en eau et des ressources connexes du sous bassin du futur CLE. Ledit rapport sera soumis à validation aux acteurs de l'espace lors d'un atelier;
- Validation du rapport de diagnostic conjoint : Le DC a été soumis aux acteurs du sous bassin en octobre 2021 qui l'ont validé sous réserve de la prise en compte des amendements faits par les participants.

2.1.3.5. Apporter un appui technique et financiers aux comités locaux de l'eau

Dans l'optique de rendre effective la gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau par sous bassin, l'AEL s'appuie sur les comités locaux de l'eau (CLE) pour réaliser son action au niveau local. Ainsi, en 2021, sept (07) CLE ont bénéficié de l'appui technique et financier dans la mise en œuvre de leur programme d'activités.

D'un coût global de **soixante-huit millions trois cent quatorze mille** (68 314 000) FCFA, cette subvention accordée aux CLE a servi à financer des actions de protection des ressources en eau, le fonctionnement des CLE mais aussi pour le renforcement des capacités des acteurs à travers des campagnes de sensibilisation et des sessions de formation en lien avec les missions des CLE.

Les principales activités réalisées par les CLE au cours de l'année sont résumé dans le tableau 6 ci-après.

Tableau 6 : Récapitulatif des principales activités réalisées par les CLE en 2021

Structure		on reçue en CFA)	Activités réalisées	Taux d'exécution physique
CLE Faga Diyam Hanbu	7 040 000		 Sensibilisation des usagers des barrages de Dakiri et de Manni sur la bonne gestion de la ressource en eau et la protection de la bande de servitude; Réalisation de 5 Km de cordon pierreux à Liptougou; Tenue de l' AG et trois rencontres du BE 	89,91%
	Budget AEL 8 799 000	Budget EU	 Traitement de 150 mètres de ravine autour du barrage de Thion; Traitement de 72 m de mètres de ravine autour du barrage de Zéguédéguin; 	
CLE Nima Zaabo		5 448 500 1 247 500	 Réalisation de 1,2 hectares de cordons pierreux à Thion; Réalisation d'une clôture grillagée de 2 ha à Zéguédéguin; Tenue de 02 AG et une réunion du BE 	90%
CLE Faga PKTYMB Koom	ТҮМВ		 Réalisation de 3 Km de cordon pierreux à Tougouri; Traitement de 1,2 Km de ravine à Pissila; Réalisation d'une clôture grillagée de 02 ha à Tougouri; 	90%

		 Reboisement de 2500 plants dans la clôture grillagée à Tougouri y compris le regarnissage de la clôture réalisée en 2020 Formation de 100 élus locaux sur la GIRE à Tougouri et à Pissila; Tenue d'une AG et 04 rencontres du BE 	
CLE Faga Aval Centre- Est	7 192 500	 Réalisation de 5 Km de cordon pierreux à Sagou; Renforcement de capacité de 80 producteurs sur les techniques de récupération des terres dégradées (CES/DRS); Renforcement de capacités de 80 orpailleurs sur les bonnes pratiques d'usage des produits chimiques afin de lutter contre les pollutions des cours d'eau; Formation de 120 usagers de l'eau sur la prévention et gestion conflits entre usagers de l'eau; Tenue d'une AG et 02 réunion du BE 	88,88 %
CLE Dargol Amont Nord	9 190 000	 Réalisation d'une clôture grillagée de 1,5 ha à seytenga; Reboisement de 2495 plants dans la clôture grillagée de Seytenga; Traitement de deux ravines à Seytenga; Renforcement des capacités du BE sur la gestion des ressources en eau 	100%

		 Renforcement des capacités des acteurs sur la protection du barrage de Seytenga; Tenue de 02 AG et 04 réunions du BE 	
CLE Gorouol Médian	10 874 000	 Réalisation d'une clôture grillagée de 4 ha; Reboisement de 3800 plants dans la clôture grillagée; Regarnissage de la clôture grillagée de 2020 avec 620 plants; Sensibilisation de 160 personnes dont 60 femmes sur le respect de la bande de servitude du barrage de Yakouta; Tenue de 02 AG et 05 réunions du BE 	100%
CLE Faga médian Nord	6 040 000	- N'a pas pu mettre son programme d'activités	0%

Quelques images sur les activités des CLE au cours de l'année 2021







Figure 5 : Traitement de ravine à Thion /CLE NZ

Figure 6 : Traitement de ravine à Pissila/ CLE PKTYMB

Figure 7 : Réalisation d'une clôture graillée de 1,5 ha /CLE DAN







Figure 9 : Manguier planté à Tougouri /CLE PKTYMB Koom



Figure 10 : Baobab planté à Tougouri /CLE PKTYMB Koom



Figure 11 : Réunion de BE /CLE DAN



Figure 12 : Sensibilisation des usagers sur le respect de la bande de servitude / CLE DAN



Figure 13 : Première assemblée générale /CLE Nima Zaabo



Figure 14 : Formation des relais communautaires du village de Belga à la lecture de pluviomètre / CLE Nima Zaabo



Figure 15 : Formation des élus locaux de la commune de Pissila sur la GIRE / CLE Faga PKTYMB Koom

L'année 2021 a été particulièrement difficile pour les CLE de l'EC-AEL qui ont dû faire preuve de résilience pour atteindre des résultats satisfaisants dans la mise en œuvre de leurs activités. En effet, outre le déblocage tardif des fonds, la dégradation progressive du contexte sécuritaire a impacté significativement la mise en œuvre des activités terrain. Tous les CLE de l'EC-AEL font face à cette problématique. A l'atelier bilan, il a été recommandé aux CLE de tenir compte du contexte sécuritaire dans l'élaboration de leurs d'activités 2022.

2.1.3.6. <u>Tenir les sessions du Comité de Bassin</u>

L'opérationnalisation de la GIRE dans l'EC-AEL passe par la fonctionnalité de ses organes et instances dont le Comité de Bassin (CB). Tenue le mercredi 09 juin, la session ordinaire de l'année 2021 du CB a connu la participation de trente-six (36) membres statutaires sur quarante (40) en exercice, deux (02) procurations et deux (02) absences. A l'issue de la session, les membres du CB ont pris sept (07) résolutions que sont :

- Résolution N° 2021-001/AEL/CB portant adoption du procès-verbal de la session ordinaire de 2020 du Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Résolution N° 2021-002/AEL/CB portant approbation du compte administratif 2020 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Résolution N° 2021-003/AEL/CB portant approbation du compte de gestion 2020 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Résolution N° 2021-004/AEL/CB portant approbation du rapport de gestion 2020 du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Résolution N° 2021-005/AEL/CB portant octroi d'un prêt à l'Agence de l'Eau du Nakanbé pour la sécurisation des barrages et la réalisation de Postes d'Eau Autonomes (PEA) au titre de l'année 2021;
- Résolution N° 2021-006/AEL/CB portant révision de l'indemnité mensuelle du Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Résolution N° 2021-007/AEL/CB portant adoption d'une indemnité forfaitaire au profit des observateurs lors des sessions du comité de bassin.

Selon la convention constitutive du GIP/AEL, le CB se réunit une fois par an en session ordinaire et autant de fois que de besoin en session extraordinaire. Ainsi, au cours de l'année 2021, le CB s'est réuni trois (03) fois en sessions extraordinaires :

 La première session extraordinaire tenue les 06 et 07 mai 2021 était relatif à la validation du rapport de l'état des lieux des ressources en eau, des ressources connexes et des usages de l'EC-AE;

- La deuxième session extraordinaire tenue le 27 juillet 2021 était relatif à l'examen et à l'approbation de la demande de prêt complémentaire formulée par l'agence de l'eau du Nakanbé;
- La troisième session extraordinaire tenue le 28 décembre 2021 a porté sur la validation du rapport de la Commission dédiée aux aides et aux subventions du CB relatif à l'appel à projets 2021.

2.1.3.7. Tenir les sessions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA), conformément à la convention constitutive, a tenue deux sessions ordinaires au cours de l'année 2021 :

Tenue le 25 mars 2021, la première session ordinaire a connu la participation de douze (12) administrateurs sur treize (13) et une procuration. A l'issue de la session, le CA a adopté par acclamation les différentes délibérations ainsi qu'il suit :

- Délibération n°2021-001/AEL/CB/CA portant adoption du procès-verbal de la deuxième session ordinaire du 17 décembre 2020 du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Délibération n°2021-002/AEL/CB/CA portant adoption du rapport d'activités de l'année 2020 de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Délibération n°2021-003/AEL/CB/CA portant adoption du compte de gestion 2020 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Délibération n° 2021-004/AEL/CB/CA portant adoption du compte administratif 2020 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Délibération n°2021-005/AEL/CB/CA portant report et affectation du résultat du compte administratif de l'exercice 2020 de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Délibération N° 2021-006/AEL/CB /CA portant adoption du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de L'Agence de L'Eau du Liptako Gestion 2020;
- Délibération N° 2021-007/AEL/CB /CA portant adoption de l'état d'exécution du Plan de Passation des Marchés 2020 de l'Agence de l'Eau du Liptako;

- Délibération N° 2021-008/AEL/CB /CA portant adoption du Programme d'Activités révisé 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Délibération N° 2021-009/AEL/CB /CA portant adoption du Budget révisé Exercice
 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Délibération N° 2021-010/AEL/CB /CA portant adoption du Plan de Passation des Marchés révisé de 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Délibération N° 2021-011/AEL/CB /CA portant adoption du Budget Gestion 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako à titre de régularisation.

Le CA a tenu sa deuxième session ordinaire le 29 décembre 2021 qui a enregistré la présence de douze (12) administrateurs sur treize (13) et une procuration. Neuf (09) délibérations ont été adoptées au cours de la session :

- DELIBERATION N° 2021-024/AEL/CB /CA portant adoption du procès-verbal de la première session ordinaire de l'année 2021 du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- DELIBERATION N° 2021-025/AEL/CB /CA portant adoption du procès-verbal de la deuxième session extraordinaire 2021 du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- DELIBERATION N° 2021-026/AEL/CB /CA portant adoption du Programme d'Activités 2022 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- DELIBERATION N° 2021-027/AEL/CB /CA portant adoption du Budget Exercice 2022 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- DELIBERATION N° 2021-028/AEL/CB /CA portant adoption du Plan de Passation des Marchés de 2022 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- DELIBERATION N° 2021-029/AEL/CB /CA portant autorisation de recrutement de personnel au profit de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- DELIBERATION N° 2021-030/AEL/CB /CA portant autorisation de prise en charge des personnes non régies par la règlementation relative aux indemnités de mission;

- DELIBERATION N° 2021-031/AEL/CB /CA portant autorisation de signature de protocoles et d'octroi de subventions aux maîtres d'ouvrage publics et privés, aux Comités Locaux de l'Eau (CLE) et aux associations pour la protection et restauration des ressources en eau;
- DELIBERATION N° 2021-032/AEL/CB /CA portant autorisation de signature de protocoles avec les Directions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel pour la prise en charge des lecteurs d'échelles et les points focaux communaux d'Inventaire National des Ouvrages d'eau potable et d'assainissement.

Outre les deux sessions ordinaires, le CA s'est réuni deux fois en session extraordinaire au cours de l'année 2021.

La première session extraordinaire, tenue le 27 mai 2021 a connu la présence de douze (12) administrateurs sur treize (13). A l'issu de la session, les administrateurs ont adopté les délibérations suivantes :

- DELIBERATION N° 2021-012/AEL/CB/CA du 27 Mai 2021 portant adoption du Programme d'Activités révisé 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- DELIBERATION N° 2021-013/AEL/CB /CA du 27 Mai 2021 portant adoption du Budget gestion 2021 révisé de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- DELIBERATION N° 2021-014/AEL/CB /CA du 27 Mai 2021 portant adoption du Plan de Passation des Marchés révisé de 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- DELIBERATION N° 2021-015/AEL/CB /CA du 27 Mai 2021 portant autorisation de signature de convention par entente directe avec l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER) pour la réalisation de Postes d'Eau Autonomes (PEA) dans les régions de l'Est, du Centre-Nord et du Sahel au titre de l'année 2021;
- DELIBERATION N° 2021-016/AEL/CB /CA du 27 Mai 2021 portant proposition d'octroi d'un prêt à l'Agence de l'Eau du Nakanbé pour la sécurisation des barrages et la réalisation de Postes d'Eau Autonomes (PEA) au titre de l'année 2021;
- DELIBERATION N° 2021-017/AEL/CB /CA du 27 Mai 2021 portant adoption du procès-verbal de la première session extraordinaire 2021 du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Liptako;

La deuxième session extraordinaire a eu lieu le 28 juillet 2021 et a connu la présence des treize (13) administrateurs en exercice. Elle a permis d'adopté les délibérations suivantes :

- Délibération N° 2021-0019/AEL/CB /CA portant adoption du procès-verbal de la première session extraordinaire de 2021 du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Délibération N°2021-0020/AEL/CB /CA portant adoption du programme d'activités révisé 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Délibération N°2021-0021/AEL/CB /CA portant modification du Budget Gestion
 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Délibération N°2021-0022/AEL/CB /CA portant adoption du Budget révisé Exercice 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako;
- Délibération N°2021-0023/AEL/CB /CA portant adoption du Plan de Passation des Marché révisé de l'année 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako.

2.1.3.8. Elaborer les plans de gestion de l'eau

Afin de favoriser une gestion efficace et efficiente des ressources en eau au niveau des sous bassins des espaces de gestion des comités locaux de l'eau (CLE), l'AEL a entrepris en 2021 l'élaboration des Plans de Gestion de l'Eau au profit de trois CLE de son espace de compétence. Il s'agit des CLE Gorouol médian, Ñima Zãabo et Dargol amont nord. Le processus a connu plusieurs phases :

- Le recrutement du consultant : des termes de références ont été élaborés pour servir au recrutement d'un bureau d'études pour mener l'étude. A l'issue du processus de recrutement, le groupement de bureaux d'études BETA-IC /CEFDI Expertise a été retenu pour conduire les études ;
- La réunion de cadrage : une rencontre de cadrage a été organisée à Dori le 20 octobre 2021 et a permis à la DGAEL de s'assurer de la compréhension des TDR par le consultant. Des recommandations ont aussi été formulées pour permettre au consultant de réussir sa mission ;
- La collecte des données : des outils de collectes ont été conçus par le consultant et soumis aux principaux acteurs à savoir les services techniques en charge de l'eau, de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement, le bureau du CLE, les usagers de l'eau du sous bassin en fonction de leurs missions pour renseignement. Les données ont ainsi été collectées et traitées ;

- L'atelier de planification : après la première phase de collecte des données, un atelier de travail a été organisé entre la DGAEL, le Consultant, les services techniques de l'Etat, les usagers de l'eau et les membres des trois CLE. Cet atelier qui s'est tenu en décembre 2021 a permis d'échanger sur l'élaboration du plan d'actions triennal. Ainsi, les enjeux, les orientations stratégiques, les actions et les activités des PGE ont été définis par les acteurs et ce de façon concertée ;
- La production des rapports provisoires : à l'issu de la planification, le consultant a produit et transmis à la DGAEL trois (03) rapports provisoires correspondant aux trois (03) sous bassins des CLE ci-dessus cités.
- **Perspectives**: En 2022, les rapports provisoires seront soumis aux différentes parties prenantes pour validation.

2.1.4. ACTION 4 : Renforcement des capacités des agences de l'eau et des autres parties prenantes

2.1.4.1. <u>Construire le siège de l'agence</u>

Débuté en janvier 2021, la construction du siège de l'AEL est en stade de finition. En effet, le bâtiment principal abritant les bureaux, la salle de réunion a été réceptionné le 14 décembre 2021. La clôture et le parking sont en cours de construction. Le site est déjà connecté au réseau d'eau potable. Les travaux restants sont la construction d'un bloc de latrines externe et le branchement à la SONABEL.



Figure 16 : Siège de l'AEL, Bâtiment principal

2.1.4.2. Renforcer les capacités du personnel de l'agence

En 2021, l'AEL a organisé des sessions de formation au profit du personnel de la Direction Générale et des administrateurs pour leur permettre d'être plus efficaces dans la conduite de leurs activités régaliennes. Le tableau 7 donne les thématiques sur lesquelles les agents ont été formés.

Tableau 7 : Formations reçues par le personnel de l'AEL en 2021

Thématique	Nombre de	Période de formation
	participants	
Rédaction administrative	10	19 au 23 juillet 2021
Budget programme	17 dont les 13 administrateurs	9 au 13 août 2021
Financement innovant, maîtrise des risques et stratégie de mobilisation financière	5	1er au 17 août 2021
Techniques de recouvrement des créances non fiscales: droits et obligations des assujettis	2	6-17 septembre 2021
Méthodes et techniques pratiques d'organisation et de gestion des archives	9	13 au 17 décembre 2021

2.1.5. ACTION 8 : Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants

2.1.5.1. <u>Délimiter la bande de servitude du barrage de Manni</u>

Dans le souci de contribuer à la préservation des ressources en eau du barrage de Manni, l'AEL a réalisé en 2020 une étude de faisabilité sur la délimitation du plan d'eau du barrage. En 2021, l'AEL a poursuivi le processus par la matérialisation de la bande de servitude. Au total, deux cent quatre-vingt-deux (282) balises ont été implantées sur une distance de 28,151 Km comme prévues par l'étude faisabilité.





Figure 17 : Site de délimitation du barrage de Manni

Figure 18 : Délimitation barrage de Manni/ Balise implantée sur les berges du barrage

2.1.5.2. <u>Délimiter la bande de servitude du barrage de Dakiri</u>

La matérialisation des limites de la bande de servitude du barrage de Dakiri a été initié au cours de l'année 2020 après l'étude de délimitation réalisée en 2016. Ainsi, deux cent cinquante-deux (252) balises sur un total de 280 balises prévues par l'étude ont été confectionnées et implantées sur une distance de 12,73 Km. Les vingt-huit (28) balises restantes n'ont pas pu être implantées en raison de la non adhésion des villages de Nagbingou et Lahama.

Dans le souci de finaliser la matérialisation, la DGAEL a engagé toutes les parties prenantes à des concertations afin d'obtenir l'adhésion des populations de Nagbingou et Lahama. Deux (02) rencontres au total ont été tenues sans atteindre le résultat escompté.

2.1.6. ACTION 10 : Amélioration de la communication et plaidoyer pour la gestion des ressources en eau.

2.1.6.1. <u>Diffuser le film documentaire sur la production des ressources en eau</u>

Face à la dégradation progressive des ressources en eau de son EC, un film documentaire de 13 minutes a été produit en 2020 afin de sensibiliser les populations. En 2021, le film a été diffusé trois fois sur la télévision nationale.

2.1.6.2. Organiser des séances de théâtres fora

Toujours dans l'optique d'induire un changement de comportement en faveur de la protection des ressources en eau, l'AEL a organisé à la mi-juin, des théâtres fora en moré, en fulfudé et en français dans les communes de Yalgo, Tougouri, Pissila et Boulsa. La pièce théâtrale a été écrite et jouée par la troupe « Buud Nooma ». Elle a fait ressortir dans un premier temps les cas de mauvaises pratiques et leurs effets néfastes sur les ressources en eau puis dans un second les bonnes pratiques à adopter pour la sauvegarde de la ressource pour le développement économique et social de l'EC-AEL.



Figure 19 : Pièce théâtrale jouée à Tougouri



Figure 20 : Pièce théâtrale jouée à Pissila

2.1.7. Activités réalisées dans le cadre du projet GIRE-EU

Dans le cadre du projet « Renforcement des capacités des Agences de l'eau du Gourma et du Liptako et des CLE pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau » mis en œuvre par le consortium formé par WaterAid, AEDE et des AE du Gourma et du Liptako et financé par l'Union Européenne, la DG/AEL a participé à la mise en œuvre de nombreuses activités dont :

- le renforcement des capacités de trois (03) agents de la DG/AEL dans la mise en œuvre du Système d'Aide à la Décision pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SADGIRE) avec l'outil WEAP;
- le renforcement des capacités de deux (02) agents de la DG/AEL sur techniques et méthodes de capitalisation des expériences ;
- le renforcement des capacités des 47 leaders des coordinations provinciales et départementales de femmes sur la gestion intégrée des ressources en eau et l'approche fondée sur les droits humains ;
- Mise en place du CLE Faga médian sud dans le cadre du projet GIRE-EU;
- Dynamisation du CLE Ñima Zãabo à travers la mise en place et la formation de 50 relais communautaires dans 25 villages de l'espace du CLE dans le cadre du projet GIRE-EU;
- Participation à l'élaboration d'une charte foncière dans le cadre de l'aménagement d'un périmètre maraicher à Zéguédéguin



Figure 21 : Formation des leaders des coordinations provinciales et départementales de femmes sur la GIRE et l'AFDH

2.1.8. Les principaux partenaires de l'AEL en 2021

Au cours de l'année 2021, l'AEL a bénéficié de l'accompagnement de nombreuses structures partenaires qui poursuivent des missions similaires. Le tableau suivant donne les principaux partenaires de l'AEL au cours de l'année

Partenaires	Activités réalisées
PAEA	 suivi des études thématiques commanditées par le PAEA; participation aux sessions de renforcement de capacités initiées par le PAEA
PIDACC	Mise en place de CLE;Elaboration de PGE
Winrock	Suivi de l'étude sur les potentialités hydrauliques souterraines des communes de Manni, Tougouri et Yalgo commanditée par le projet TerreEauVie
Worl Waternet	Appui aux CLE Gorouol médian et Faga médian nord pour l'élaboration d'un plan d'actions triennal d'activités dans le cadre du projet ECDD
FASO KOOM	Participation à la session de formation des formateurs sur les modules de formation des CLE

3. DIFFICULTES RENCONTREES

La principale difficulté qui a entravé la mise en œuvre des activités au cours de l'année 2021 reste le contexte sécuritaire qui s'est fortement dégradé au second semestre. Ce contexte a impacté la mise en œuvre des activités sur le terrain.

Les différents acteurs ont dû faire preuve de résilience pour atteindre des résultats satisfaisants dans la mise en œuvre de leurs activités.

Outre la dégradation du contexte sécuritaire, on note le refus de certains assujettis à déclarer leurs prélèvements et à s'acquitter de la CFE. Il s'agit, entre autres, de la non déclaration des prélèvements par la SOMITA SA depuis 2019 et l'absence de compteurs au niveau des PEA et des sociétés d'eau préemballées pour vérifier les déclarations de prélèvements.

CONCLUSION

En fin d'année 2021, l'Agence de l'Eau du Liptako, dans la mise en œuvre de son programme d'activités, enregistre un taux de réalisation physique de 75%, et ce, malgré les difficultés rencontrées. En effet, elle a bouclé la première étape du processus d'élaboration de son Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion de l'Eau (SADGE) qu'est l'établissement de l'état des lieux des ressources en eau de son espace de compétence puis a entamé la deuxième étape. De même, grâce à l'appui technique et financier apporté aux acteurs à la base (CLE notamment), des activités de protection des ressources en eau ont été menées sur le terrain (traitement de ravine, réalisation de cordons pierreux, reboisements, sensibilisations). Les trois services police de l'eau de l'EC-AEL ont également bénéficié d'un accompagnement de la DGAEL pour mener des activités de protection de la ressource.

En termes de perspectives, l'Agence compte poursuivre le processus d'élaboration du SDAGE avec pour objectif la validation du projet de SDAGE et renforcer les actions de protection des ressources en eau sur le terrain. De même, dans le cadre du projet « DJIGUIFA DJI » l'AEL veut contribuer à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable des populations de son EC à travers la réalisation de trente-trois (33) postes d'eau automnes.

L'AEL remercie tous ses partenaires qui ont contribué à l'atteinte de ces résultats.

ANNEXE : Récapitulatif du bilan physique des activités 2021

Structure Logique	Libellé	Estimation du taux pondéré d'exécution (%)
OBJECTIF STRATEGIQUE	Contribuer durablement à la satisfaction des besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques	75%
Action	ACTION 1 : Application effective de la police de l'eau.	100%
Résultat	Plan de développement de la police de l'eau mis en œuvre	100%
Activité	Apporter un appui pour le fonctionnement des services polices de l'eau (Centre-Nord, Sahel, Est)	100%
Tâche	Echanger avec les responsables des Services Polices de l'Eau	100%
Tâche	Apporter une subvention aux Services Polices de l'Eau	100%
Tâche	Suivre la mise en œuvre des activités des Services Polices de l'Eau	100%
Action	ACTION 2 : Amélioration du recouvrement de la contribution financière en matière d'eau (CFE).	53%
Résultat	Textes complémentaires de la CFE adoptés	
Résultat	Montant recouvré de la CFE accru	58%
Activité	Mettre en œuvre la stratégie de recouvrement de la CFE	100%

	
Collecter des données relatives aux prélèvement d'eau brute	100%
Améliorer la capacité d'autofinancement de la gestion des ressources en eau	100%
Mettre en place un dispositif de recouvrement de la CFE	0%
Mettre en place un comité	0%
Elaborer les TDR	0%
Tenir des rencontres d'élaboration	0%
Tenir un atelier de validation	0%
Créer une base de données de gestion de la CFE	70%
Elaborer le DAC	100%
Lancer le DAC	100%
Recruter le prestataire	100%
Valider l'étude	0%
Payer le prestataire	0%
Actualiser la liste des assujettis	100%
Etablir et actualiser régulièrement la base de données des contribuables.	100%
Postes d'Eau Autonomes (PEA) réalisés avec les ressources de la CFE	12%
Réaliser des postes d'eau autonomes	12%
Signer une convention de réalisation de PEA avec l'AGETHEER	100%
Apporter la subvention pour la réalisation des PEA	12%
	Améliorer la capacité d'autofinancement de la gestion des ressources en eau Mettre en place un dispositif de recouvrement de la CFE Mettre en place un comité Elaborer les TDR Tenir des rencontres d'élaboration Tenir un atelier de validation Créer une base de données de gestion de la CFE Elaborer le DAC Lancer le DAC Recruter le prestataire Valider l'étude Payer le prestataire Actualiser la liste des assujettis Etablir et actualiser régulièrement la base de données des contribuables. Postes d'Eau Autonomes (PEA) réalisés avec les ressources de la CFE Réaliser des postes d'eau autonomes Signer une convention de réalisation de PEA avec l'AGETHEER

Action	ACTION 3 : Poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion.	80%
Résultat	SDAGE du Nakanbé, AEG et AEL élaborés et adoptés	100%
Activité	Suivre l'élaboration du SDAGE	100%
Tâche	Réaliser le suivi-supervision du processus d'élaboration du SDAGE	100%
Tâche	Tenir les réunions du Comité de Suivi	100%
Tâche	Tenir des rencontres de concertations avec les acteurs à la base	100%
Tâche	Tenir des rencontres de la commission spécialisée de suivi de l'élaboration du SDAGE	100%
Résultat	Sessions des instances des AE régulièrement tenues	71%
Activité	Tenir les sessions du Comité de Bassin	100%
Tâche	Elaborer les documents y relatifs	100%
Tâche	Tenir une session ordinaire du Comité de Bassin	100%
Activité	Tenir les sessions du Conseil d'Administration	100%
Tâche	Elaborer les documents y relatifs	100%
Tâche	Tenir les sessions ordinaires du Conseil d'Administration	100%
Activité	Renouveler le Comité de Bassin de l'Agence	20%

Tâche	Effectuer des missions d'échanges auprès des acteurs du collège des collectivités territoriales (PCR, ARMB)	0%
Tâche	Mettre à jour la liste des usagers de l'EC	100%
Tâche	Tenir le forum des usagers de l'eau pour la désignation de leurs représentants dans le Comité de Bassin	0%
Tâche	Suivre les correspondances adressées aux ministères	0%
Activité	Organiser le séjour statutaire du PCA	100%
Tâche	Tenir des réunions	100%
Résultat	Sessions du Comité de revue régulièrement tenues	
Résultat	Sessions du CNEau régulièrement tenues	
Résultat	CLE mis en place et fonctionnels	73%
Activité	Elaborer les Plans de Gestion de l'Eau des retenues d'eau	75%
Tâche	Elaborer le DAC	100%
Tâche	Lancer le DAC	100%
Tâche	Recruter un prestataire pour l'élaboration du plan de gestion	100%
Tâche	Suivre les études	100%

Tâche	Tenir des ateliers de validation des études	0%
Tâche	Payer les prestataires	0%
Activité	Apporter un appui technique et financier aux CLE et associations	100%
Tâche	Apporter une subvention aux CLE de l'EC-AEL	100%
Activité	Apporter un appui technique et financier au fonctionnement des CLE	100%
Tâche	Apporter un appui technique et financier au fonctionnement des CLE de l'EC-AEL	100%
Activité	Appuyer les CLE à promouvoir la GIRE dans leurs espaces de compétence	0%
Tâche	Tenir un atelier sur la promotion de la mise en œuvre de la GIRE dans le sous bassin Faga médian nord	0%
Activité	Mettre en place le Comité Local de l'Eau (CLE) Faga médian Sud	73%
Tâche	Réaliser l'étude de mise en place des Comités Locaux de l'Eau	100%
Tâche	Tenir les ateliers de mise en place des CLE	70%
Tâche	Organiser la cérémonie d'installation des CLE	0%
Activité	Redynamiser les CLE existants	0%
Tâche	Mettre en place des Commissions de Programmation, d'Animation et de Suivi	0%
Activité	Suivre le fonctionnement et la réalisation des activités des CLE et associations	100%
Tâche	Suivre/superviser les activités des CLE et associations	100%

Tâche	Analyser les rapports d'activité des CLE et associations	100%
Activité	Tenir les ateliers bilan et de programmation des activités des CLE et associations	100%
Tâche	Effectuer des rencontres de cadrage avec les CLE et associations	100%
Tâche	Tenir un atelier bilan et de programmation des activités des CLE et associations	100%
Tâche	Elaborer les documents relatifs à l'atelier	100%
Activité	Apporter une aide aux maîtres d'ouvrage publics ou privés et aux CLE	48%
Tâche	Apporter la subvention aux maîtres d'ouvrage publics ou privés et CLE à travers des appels à projet	30%
Tâche	Superviser les activités de la convention avec AGETEER	100%
Résultat	Coopération nationale, régionale et internationale renforcée	
Résultat	Développement de partenariats et de coopération	
Résultat	Système de rapportage axé sur les résultats adoptés	100%
Activité	Suivre et évaluer les activités de l'Agence de l'Eau	100%
Tâche	Tenir des réunions bilan des activités trimestrielles	100%
Tâche	Tenir des rencontres de suivi budgétaire et de trésorerie	100%
Tâche	Effectuer des sorties périodiques de suivi évaluation des activités dans l'espace	100%

Tâche	Elaborer les rapports d'activité des AE (mensuel, trimestriel et semestriel)	100%
Résultat	Rapports périodiques de planification et de suivi-évaluation des actions du PA 2021-2025 élaborés	100%
Activité	Programmer les activités de l'Agence de l'Eau	100%
Tâche	Tenir l'atelier de programmation des activités selon le canevas GIRE	100%
Tâche	Tenir l'atelier d'élaboration du budget selon le canevas des EPE	100%
Résultat	Fonctionnement des structures de mise en œuvre assuré	100%
Activité	Assurer le fonctionnement	100%
Tâche	Payer les charges du personnel	100%
Tâche	Exécuter le budget de fonctionnement	100%
Tâche	Exécuter le budget de fonctionnement	100%
Tâche	Tenir les réunions	100%
Tâche	Elaborer le rapport de l'activité	100%
Action	ACTION 4 : Renforcement des capacités des agences de l'eau et des autres parties prenantes.	69%
Résultat	Sièges des Agences de l'eau (AEN et AEL) construits	60%
Activité	Construire le siège de l'agence	60%
Tâche	Superviser les travaux	100%

Tâche	Réceptionner les travaux	100%
Tâche	Payer le prestataire pour la construction	100%
Tâche	Payer le prestataire du suivi-contrôle	100%
Tâche	Construire une Clôture, un parking et des latrines	30%
Tâche	Réaliser branchements divers (SONABEL, ONEA)	70%
Tâche	Payer le prestataire du suivi-contrôle des travaux de la clôture	0%
Tâche	Réceptionner la clôture et autres travaux	0%
Résultat	Ressources humaines des structures renforcées dans les domaines du suivi et évaluation des ressources en eau	88%
Activité	Renforcer les capacités du personnel de l'agence	88%
TA I	Former les agents de l'Agence sur la modélisation des ressources en eau avec WEAP pour l'allocation des eaux du barrage de Yalgo	0%
Tâche Tâche	Former les agents de l'Agence sur la rédaction administrative	100%
	Former les agents de l'Agence sur les méthodes et techniques pratiques d'organisation et de gestion des archives	100%

Tâche	Former les agents de l'Agence sur la comptabilité matière des EPE	100%
Tâche	Former les agents de l'Agence sur la gestion du risque sécuritaire et comportement face à une situation d'insécurité	100%
Tâche	Former les administrateurs de l'Agence sur le budget programme	100%
Tâche	Former les agents de l'Agence en matière de financement innovant, maîtrise des risques et stratégie de mobilisation financière	100%
Tâche	Former les agents de l'Agence sur les techniques de recouvrement des créances non fiscales: droits et obligations des assujettis	100%
Résultat	Logistique en matériel roulant des structures améliorées	
Résultat	Logistique en technologie de l'information et de la communication des structures améliorée	
Résultat	Capacités des CLE renforcées pour la gestion des conflits	40%
Activité	Former les usagers de l'eau sur la prévention et la gestion de conflits entre usagers de l'eau	100%
	Former les usagers de l'eau du sous bassin Faga Amont Centre Est sur la prévention et la gestion de conflits entre usagers de l'eau	100%
Tâche		
Activité	Former les membres des CLE sur leurs rôles	0%
Tâche	Elaborer les TdR	0%

Tâche	Former les membres des CLE de l'EC-AEL sur leurs rôles	0%
Activité	Renforcer les capacités des orpailleurs sur les bonnes pratiques d'usage des produits chimiques afin de lutter contre les pollution des cours d'eau	100%
Tâche	Renforcer les capacités des orpailleurs du sous bassin Faga amont centre est sur les bonnes pratiques d'usage des produits chimiques afin de lutter contre les pollution des cours d'eau	100%
Résultat	Capacités des CLE renforcées pour les actions d'adaptation aux changements climatiques	100%
Activité	Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques de récupération des terres dégradées (CES/DRS)	100%
Tâche	Renforcer les capacités des producteurs du sous bassin Faga Amont Centre Est sur les techniques de récupération des terres dégradées (CES/DRS)	100%
Activité	Renforcer les capacités des acteurs sur la protection des berges	100%
Tâche	Renforcer les capacités des acteurs du sous bassin Dargol amont nord sur la protection des berges	100%
Activité	Renforcer les capacités des acteurs des sous bassins des CLE	100%
Tâche	Renforcer les capacités des acteurs du sous bassin du CLE Faga PKTYMB Koom	100%

Action	ACTION 5 : Développement d'un système national d'information sur l'eau (SNIEau) fiable et durable	-
Action	ACTION 6 : Poursuite des actions de recherche/ développement dans le domaine de l'eau.	-
Action	ACTION 7 : Renforcement de la protection des eaux de surface et souterraines contre les pollutions	-
Action	ACTION 8 : Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants	71%
Résultat	Plans d'action de lutte contre les plantes envahissantes validés	
Résultat	Plans d'eau libérés des plantes envahissantes	
Résultat	Plan d'action relatif à la lutte contre le comblement des plans d'eau validé	0%
Résultat	Périmètres de protection des cours et plans d'eau réalisés	100%
Activité	Délimiter la bande de servitude du barrage de Manni	100%
Tâche	Elaborer le DAC	100%
Tâche	Lancer le DAC	100%
Tâche	Recruter le prestataire pour la délimitation et la matérialisation de la bande de servitude du barrage de Manni	100%

Tâche	Sensibiliser les riverains sur la délimitation	100%
Tâche	Suivre les travaux de délimitation	100%
Tâche	Réceptionner les travaux	100%
Tâche	Payer le prestataire	100%
Activité	Délimiter la bande de servitude du barrage de Dakiri	100%
Tâche	Payer le prestataire	100%
Résultat	Bandes de servitude des cours et plans d'eau végétalisés	
Résultat	Ouvrages de Conservation des Eaux et des Sols /Défense et Restauration des Sols (CES/DRS) réalisés	53%
Activité	Réaliser une étude de réalisation des périmètres maraichers à Yalgo à l'amont du barrage	45%
Tâche	Elaborer les TdR	100%
Tâche	Lancer le DAC	100%
Tâche	Recruter le prestataire	0%
Tâche	Valider l'étude	0%
Tâche	Payer le prestataire	0%
Activité	Réaliser une étude de traitement de ravins dans le bassin versant du barrage de Yalgo	45%

Elaborer les TdR	100%
Lancer le DAC	100%
Recruter le prestataire	0%
Valider l'étude	0%
Payer le prestataire	0%
Réaliser des cordions pierreux	67%
Appuyer les CLE Faga amont centre est, Diyam Hanbu et PKTYMB Koom à réaliser des cordions pierreux	67%
Traiter des ravines	60%
Appuyer les CLE Faga Diyam Hanbu, Faga PKTYMB Koom, Dargol amont nord, Faga médian nord et Nima Zaabo à traiter des ravines	60%
Réaliser des demi-lunes	0%
Appuyer le CLE Faga amont centre est à réaliser des demi-lunes (10 ha) à Djissidjori	0%
Réaliser des clôtures grillagées	76%
Appuyer les CLE Dargol amont nord, Faga PKTYMB Koom, Faga médian nord, Nima Zaabo, Gorouol médian à réaliser des clôture grillagées	76%
Tenir des reboisements dans les clôtures grillagées	100%
Tenir des reboisements à Seytenga, Yakouta, Zégédéguin et Tougouri	100%
Entretenir les reboisements	100%
	Lancer le DAC Recruter le prestataire Valider l'étude Payer le prestataire Réaliser des cordions pierreux Appuyer les CLE Faga amont centre est, Diyam Hanbu et PKTYMB Koom à réaliser des cordions pierreux Traiter des ravines Appuyer les CLE Faga Diyam Hanbu, Faga PKTYMB Koom, Dargol amont nord, Faga médian nord et Nima Zaabo à traiter des ravines Réaliser des demi-lunes Appuyer le CLE Faga amont centre est à réaliser des demi-lunes (10 ha) à Djissidjori Réaliser des clôtures grillagées Appuyer les CLE Dargol amont nord, Faga PKTYMB Koom, Faga médian nord, Nima Zaabo, Gorouol médian à réaliser des clôture grillagées Tenir des reboisements dans les clôtures grillagées

Tâche	Entretenir le site reboisé en 2020 à Yakouta	100%
Résultat	Rapports d'étude de réhabilitation / confortation et de réalisation des barrages avec les ressources de la CFE	100%
Activité	Réaliser des études de réhabilitation des barrages	100%
Tâche	Apporter les subventions pour les études	100%
Tâche	Suivre la réalisation des études	100%
Activité	Réaliser des études de nouveaux barrages	100%
Tâche	Apporter la subvention pour l'étude	100%
Tâche	Suivre la réalisation des études	100%
Résultat	Barrages confortés ou réhabilités avec les ressources de la CFE	100%
Activité	Sécuriser le barrage de Dakiri	100%
Tâche	Apporter une subvention à l'AGETER pour la sécurisation du barrage	100%
Résultat	Plans de gestion de risques de conflits autour des retenues d'eau élaborés et mis en œuvre	0%
Activité	Suivre la mise en œuvre de la grille d'allocation	0%
Tâche	Tenir des rencontres de concertation avec le comité de suivi	0%
Action	ACTION 9 : Intégration des aspects transversaux dans la gestion de l'eau.	-
Action	ACTION 10 : Amélioration de la communication et plaidoyer pour la gestion des ressources en eau.	100%
Résultat	Acteurs institutionnels de la GIRE mobilisés	100%

Activité	Former et sensibiliser les acteurs du secteur du développement rural	100%
Tâche	Tenir des actions d'information, formation, sensibilisation dans le sous bassin Gorouol médian	100%
Résultat	Visibilité du SP/GIRE, des structures de mise en œuvre et des cadres de concertation améliorée	100%
Activité	Animer les sites Web et réseaux sociaux	100%
Tâche	Améliorer l'administration du site web des Agences de l'Eau	100%
Tâche	Tenir des rencontres d'animation du site web	100%
Tâche	Renouveler l'hébergement du site web	100%
Tâche	Collecter des informations pour l'animation du site web	100%
Tâche	Payer l'hébergement du site web	100%
Résultat	Comportements favorables à la protection et à gestion rationnelle des ressources en eau adoptés	100%
Activité	Produire et diffuser des films sur la GIRE	100%
Tâche	Diffuser le film	100%
Activité	Organiser des émissions radiophoniques et télévisuelles sur la GIRE	100%
Tâche	Organiser les jeux interactifs dans les radios communautaires	100%
Activité	Produire des supports d'information et de sensibilisation	100%

Tâche	Lancer le DAC	100%
Tâche	Identifier/recruter le prestataire	100%
Tâche	Confectionner des gadgets	100%
Tâche	Réceptionner les supports IEC	100%
Activité	Réaliser des théâtres fora	100%
Tâche	Organiser des séances de théâtre fora	100%